

Les activités du Geneva Centre for Philanthropy en 2024



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

CENTRE EN PHILANTHROPIE

IMPRESSUM

Rédaction et édition

Mara De Monte, Henry Peter,

Nicolas Duvoux et Margaux Casagrande

Centre en philanthropie

Université de Genève

Conception graphique

Jennifer Freuler

Illustration de couverture

Owen Davey

Impression

Centre d'impression de l'UNIGE

Université de Genève

© Université de Genève

Février 2025

Les activités du Geneva Centre for Philanthropy en 2024

Au revoir, Prof. Henry Peter	3
Le GCP en 2024	7
1. Recherche et publications	9
2. Enseignement	31
3. A la rencontre des actrices et acteurs de la philanthropie	39
4. Le Centre et son écosystème	49



Au revoir

La genèse d'un projet visionnaire : origines et développement du Centre en philanthropie

C'est à l'occasion d'une conférence publique du moine bouddhiste Matthieu Ricard organisée à l'Université en 2014, qu'a pris corps l'idée qu'il convenait que Genève, haut lieu de l'altruisme, se dote d'un espace privilégié d'étude et d'échanges consacrés à la philanthropie. Or, Matthieu nous rappelait notamment que tout ce qui n'est pas donné est perdu. A l'appel du Rectorat, j'ai donc décidé de consacrer les dernières années de mon parcours universitaire à la création de ce qui est devenu le Centre en philanthropie de notre Université.

Les points saillants de la vision du Centre ont dès son origine été qu'il se devait d'être académique, tant sur le plan de la recherche, de l'enseignement et de toute autre activité. Compte tenu de la nature de la philanthropie, il devait par ailleurs être non seulement pluridisciplinaire, mais transdisciplinaire, dans le sens qu'il convient de l'étudier et de l'enseigner en appréhendant conjointement ses différentes facettes, faute de quoi il est vain de prétendre saisir en profondeur un phénomène si complexe. Il fallait aussi être innovant, et donc se consacrer à ce qui n'est pas fait ailleurs, ou pas fait ailleurs de la même manière. Il s'imposait enfin d'adopter une vision qui ne soit pas limitée à l'écosystème local, genevois, lémanique ou même suisse, mais de se vouer au sujet d'une manière qui transcende non seulement les disciplines traditionnelles, mais aussi les espaces et les cultures, sans évidemment ignorer leurs particularités, sachant que leur comparaison est un enrichissement.

Cette vision a été mise en œuvre et, près de huit ans après sa conception, je suis heureux qu'elle se soit déployée progressivement, avec désormais des chaires consacrées à la philanthropie dans plusieurs de nos facultés, notamment la philosophie, la sociologie, la théologie, la

psychologie, l'économie, et le droit, de multiples colloques, souvent internationaux, des conférences et de très nombreuses publications. Heureux aussi, et peut-être plus encore, que des spécialistes émanant de ces disciplines traditionnelles trouvent un réel intérêt à collaborer afin de mettre en lumière des aspects souvent inexplorés. Et bien sûr également le transfert des connaissances dans le cadre de nombreux enseignements offerts dans toutes ces facultés, voire en dehors de celles-ci, notamment la Master Class en Philanthropie organisée conjointement avec le CEPS de Bâle et Swiss Philanthropy Foundation, et désormais le Master d'études avancées en philanthropie qui a pris un remarquable essor (voir pg. 35).

Ce qu'il y a d'encourageant également est la communauté à laquelle ce projet a donné naissance. Un sens d'appartenance autour d'un sujet dont l'importance est toujours plus incontournable, qui permet et requiert des échanges entre le secteur public et privé, entre l'Université et la Cité, ainsi qu'entre les nombreux acteurs et actrices du secteur. Tous et toutes trouvent dans les différentes manifestations du GCP des occasions de se rencontrer, d'approfondir conjointement et ainsi de s'enrichir et de mieux mener les initiatives qui leur tiennent à cœur. Immatérielle par nature, je pense que cette communauté contribue durablement au bien commun; elle est porteuse d'enthousiasme et d'un fort potentiel en terme d'impact sociétal.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien et les encouragements indéfectibles du Rectorat de l'Université de Genève, de même que des fondations qui ont été les partenaires stratégiques du GCP depuis sa naissance et sans lesquelles celui-ci n'aurait pas vu le jour. Désormais au nombre de huit, leur apport n'est pas seulement financier, mais résulte de la crédibilité qu'elles confèrent, de la mise à disposition de leur réseau, de leurs suggestions et de leurs critiques. Et il y a évidemment aussi toutes les forces académiques et administratives qui ont contribué au développement rapide du Centre, tant les collègues que les Academic fellows et tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices, dont mes si précieux bras droits, Laetitia Gill puis Mara De Monte. Le GCP

est une joint-venture, qui n'a pu naître et ne pourra réussir dans la durée que grâce à la contribution de toutes ces composantes. Je ne peux cacher une certaine émotion à un moment où, très confiant, je transmets les rennes du GCP à mon collègue, le Professeur Nicolas Duvoux, sociologue réputé et grand connaisseur de l'altruisme, qui guidera le Centre vers de nouveaux et ambitieux horizons.

Prof. Henry Peter
Directeur
du Centre en philanthropie
(jusqu'au 31.12.2024)



Le GCP en 2024

Le Centre en philanthropie de l'Université de Genève est un centre académique interdisciplinaire, fruit d'un partenariat public-privé entre l'Université de Genève (UNIGE) et huit fondations philanthropiques. Sa mission s'articule autour de trois axes qui se nourrissent mutuellement: la recherche et les publications, les enseignements et l'organisation d'événements ouverts à la Cité. Le budget du GCP en 2024 s'est élevé à environ CHF 1,3 million.

L'année 2024 a été marquée par la conférence *Artificial Intelligence & Philanthropy*, la publication de l'ouvrage « *The Routledge Handbook of Artificial Intelligence and Philanthropy* », l'organisation de la deuxième édition de l'Académie Européenne de la Philanthropie Stratégique, le lancement du projet de recherche « *Impact investing in Switzerland: an analysis from a legal and behavioral perspectives* », ainsi que le mandat conféré au GCP par le canton de Genève ayant pour objet de réaliser un état des lieux du secteur philanthropique genevois et de formuler des recommandations concrètes dans le but de développer ce dernier.





3

1.

2.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

12.

13.

14.

15.

16.

17.

18.

19.

20.

21.

22.

23.

24.

25.

26.

27.

28.

29.

30.

31.

32.

33.

34.

35.

36.

37.

38.

39.

40.

41.

42.

43.

44.

45.

46.

47.

48.

49.

50.

51.

52.

53.

54.

55.

56.

57.

58.

59.

60.

61.

62.

63.

64.

65.

66.

67.

68.

69.

70.

71.

72.

73.

74.

75.

76.

77.

78.

79.

80.

81.

82.

83.

84.

85.

86.

87.

88.

89.

90.

91.

92.

93.

94.

95.

96.

97.

98.

99.

100.

101.

102.

103.

104.

105.

106.

107.

108.

109.

110.

111.

112.

113.

114.

115.

116.

117.

118.

119.

120.

121.

122.

123.

124.

125.

126.

127.

128.

129.

130.

131.

132.

133.

134.

135.

136.

137.

138.

139.

140.

141.

142.

143.

144.

145.

146.

147.

148.

149.

150.

151.

152.

153.

154.

155.

156.

157.

158.

159.

160.

161.

162.

163.

164.

165.

166.

167.

168.

169.

170.

171.

172.

173.

174.

175.

176.

177.

178.

179.

180.

181.

182.

183.

184.

185.

186.

187.

188.

189.

190.

191.

192.

193.

194.

195.

196.

197.

198.

199.

200.

201.

202.

203.

204.

205.

206.

207.

208.

209.

210.

211.

212.

213.

214.

215.

216.

217.

218.

219.

220.

221.

222.

223.

224.

225.

226.

227.

228.

229.

230.

231.

232.

233.

234.

235.

236.

237.

238.

239.

240.

241.

242.

243.

244.

245.

246.

247.

248.

249.

250.

251.

252.

253.

254.

255.

256.

257.

258.

259.

260.

261.

262.

263.

264.

265.

266.

267.

268.

269.

270.

271.

272.

273.

274.

275.

276.

277.

278.

279.

280.

281.

282.

283.

284.

285.

286.

287.

288.

289.

290.

291.

292.

293.

294.

295.

296.

297.

298.

299.

300.

301.

302.

303.

304.

305.

306.

307.

308.

309.

310.

311.

312.

313.

314.

315.

316.

317.

318.

319.

320.

321.

322.

323.

324.

325.

326.

327.

328.

329.

330.

331.

332.

333.

334.

335.

336.

337.

338.

339.

340.

341.

342.

343.

344.

345.

346.

347.

348.

349.

350.

351.

352.

353.

354.

355.

356.

357.

358.

359.

360.

361.

362.

363.

364.

365.

366.

367.

368.

369.

370.

371.

372.

373.

374.

375.

376.

377.

378.

379.

380.

381.

382.

383.

384.

385.

386.

387.

388.

389.

390.

391.

392.

393.

394.

395.

396.

397.

398.

399.

400.

401.

402.

403.

404.

405.

406.

407.

408.

409.

410.

411.

412.

413.

414.

415.

416.

417.

418.

419.

420.

421.

422.

423.

424.

425.

426.

427.

428.

429.

430.

431.

432.

433.

434.

435.

436.

437.

438.

439.

440.

441.

442.

443.

444.

445.

446.

447.

448.

449.

450.

451.

452.

453.

454.

455.

456.

457.

458.

459.

460.

461.

462.

463.

464.

465.

466.

467.

468.

469.

470.

471.

472.

473.

474.

475.

476.

477.

478.

479.

480.

481.

482.

483.

484.

485.

486.

487.

488.

489.

490.

491.

492.

493.

494.

495.

496.

497.

498.

499.

500.

501.

502.

503.

504.

505.

506.

507.

508.

509.

510.

511.

512.

513.

514.

515.

516.

517.

518.

519.

520.

521.

522.

523.

524.

525.

526.

527.

528.

529.

530.

531.

532.

533.

534.

535.

536.

537.

538.

539.

540.

541.

542.

543.

544.

545.

546.

547.

548.

549.

550.

551.

552.

553.

554.

555.

556.

557.

558.

559.

560.

561.

562.

563.

564.

565.

566.

567.

568.

569.

570.

571.

572.

573.

574.

575.

576.

577.

578.

579.

580.

581.

582.

583.

584.

585.

586.

587.

588.

589.

590.

591.

592.

593.

594.

595.

596.

597.

598.

599.

600.

601.

602.

603.

604.

605.

606.

607.

608.

609.

610.

611.

612.

613.

614.

615.

616.

617.

618.

619.

620.

621.

622.

623.

624.

625.

626.

627.

628.

629.

630.

631.

632.

633.

634.

635.

636.

637.

638.

639.

640.

641.

642.

643.

644.

645.

646.

647.

648.

649.

650.

651.

652.

653.

654.

655.

656.

657.

658.

659.

660.

661.

662.

663.

664.

665.

666.

667.

668.

669.

670.

671.

672.

673.

674.

675.

676.

677.

678.

679.

680.

681.

682.

683.

684.

685.

686.

687.

688.

689.

690.

691.

692.

693.

694.

695.

696.

697.

698.

699.

700.

701.

702.

703.

704.

705.

706.

707.

708.

709.

710.

711.

712.

713.

714.

715.

716.

717.

718.

719.

720.

721.

722.

723.

724.

725.

726.

727.

728.

729.

730.

731.

732.

733.

734.

735.

736.

737.

738.

739.

740.

741.

742.

743.

744.

745.

746.

747.

748.

749.

750.

751.

752.

753.

754.

755.

756.

757.

758.

759.

760.

761.

762.

763.

764.

765.

766.

767.

768.

769.

770.

771.

772.

773.

774.

775.

776.

777.

778.

779.

780.

781.

782.

783.

784.

785.

786.

787.

788.

789.

790.

791.

792.

793.

794.

795.

796.

797.

798.

799.

800.

801.

802.

803.

804.

805.

806.

807.

808.

809.

810.

811.

812.

813.

814.

815.

816.

817.

818.

819.

820.

821.

822.

823.

824.

825.

826.

827.

828.

829.

830.

831.

832.

833.

834.

835.

836.

837.

838.

839.

840.

841.

842.

843.

844.

845.

846.

847.

848.

849.

850.

851.

852.

853.

854.

855.

856.

857.

858.

859.

860.

861.

862.

863.

864.

865.

866.

867.

868.

869.

870.

871.

872.

873.

874.

875.

876.

877.

878.

879.

880.

881.

882.

883.

884.

885.

886.

887.

888.

889.

890.

891.

892.

893.

894.

895.

896.

897.

898.

899.

900.

901.

902.

903.

904.

905.

906.

907.

908.

909.

910.

911.

912.

913.

914.

915.

916.

917.

918.

919.

920.

921.

922.

923.

924.

925.

926.

927.

928.

929.

930.

931.

932.

933.

934.

935.

936.

937.

938.

939.

940.

941.

942.

943.

944.

945.

946.

947.

948.

949.

950.

951.

952.

953.

954.

955.

956.

957.

958.

959.

960.

961.

962.

963.

964.

965.

966.

967.

968.

969.

970.

971.

972.

973.

974.

975.

976.

977.

978.

979.

980.

981.

982.

983.

984.

985.

986.

987.

988.

989.

990.

991.

992.

993.

994.

995.

996.

997.

998.

999.

1000.

1001.

1002.

1003.

1004.

1005.

1006.

1007.

1008.

1009.

1010.

1011.

1012.

1013.

1014.

1015.

1016.

1017.

1018.

1019.

1020.

1021.

1022.

1023.

1024.

1025.

1026.

1027.

1028.

1029.

1030.

1031.

1032.

1033.

1034.

1035.

1036.

1037.

1038.

1039.

1040.

1041.

1042.

1043.

1044.

1045.

1046.

1047.

1048.

1049.

1050.

1051.

1052.

1053.

1054.

1055.

1056.

1057.

1058.

1059.

1060.

1061.

1062.

1063.

1064.

1065.

1066.

1067.

1068.

1069.

1070.

1071.

1072.

1073.

1074.

1075.

1076.

1077.

1078.

1079.

1080.

1081.

1082.

1083.

1084.

1085.

1086.

1087.

1088.

1089.

1090.

1091.

1092.

1093.

1094.

1095.

1096.

1097.

1098.

1099.

1100.

1101.

1102.

1103.

1104.

1105.

1106.

1107.

1108.

1109.

1110.

1111.

1112.

1113.

1114.

1115.

1116.

1117.

1118.

1119.

1120.

1121.

1122.

1123.

1124.

1125.

1126.

1127.

1128.

1129.

1130.

1131.

1132.

1133.

1134.

1135.

1136.

1137.

1138.

1139.

1140.

1141.

1142.

1143.

1144.

1145.

1146.

1147.

1148.

1149.

1150.

1151.

1152.

1153.

1154.

1155.

1156.

1157.

1158.

1159.

1160.

1161.

1162.

1163.

1164.

1165.

1166.

1167.

1168.

1169.

1170.

1171.

1172.

1173.

1174.

1175.

1176.

1177.

1178.

1179.

1180.

1181.

1182.

1183.

1184.

1185.

1186.

1187.

1188.

1189.

1190.

1191.

1192.

1193.

1194.

1195.

1196.

1197.

1198.

1199.

1200.

1201.

1202.

1203.

1204.

1205.

1206.

1207.

1208.

1209.

1210.

1211.

1212.

1213.

1214.

1215.

1216.

1217.

1218.

1219.

1220.

1221.

1222.

1223.

1224.

1225.

1226.

1227.

1228.

1229.

1230.

1231.

1232.

1233.

1234.

1235.

1236.

1237.

1238.

1239.

1240.

1241.

1242.

1243.

1244.

1245.

1246.

1247.

1248.

1249.

1250.

1251.

1252.

1253.

1254.

1255.

1256.

1257.

1258.

1259.

1260.

1261.

1262.

1263.

1264.

1265.

1266.

1267.

1268.

1269.

1270.

1271.

1272.

1273.

1274.

1275.

1276.

1277.

1278.

1279.

1280.

1281.

1282.

1283.

1284.

1285.

1286.

1287.

1288.

1289.

1290.

1291.

1292.

1293.

1294.

1295.

1296.

1297.

1298.

1299.

1300.

1301.

1302.

1303.

1304.

1305.

1306.

1307.

1308.

1309.

1310.

1311.

1312.

1313.

1314.

1315.

1316.

1317.

1318.

1319.

1320.

1321.

1322.

1323.

1324.

1325.

1326.

1327.

1328.

1329.

1330.

1331.

1332.

1333.

1334.

1335.

1336.

1337.

1338.

1339.

1340.

1341.

1342.

1343.

1344.

1345.

1346.

1347.

1348.

1349.

1350.

1351.

1352.

1353.

1354.

1355.

1356.

1357.

1358.

1359.

1360.

1361.

1362.

1363.

1364.

1365.

1366.

1367.

1368.

1369.

1370.

1371.

1372.

1373.

1374.

1375.

1376.

1377.

1378.

1379.

1380.

1381.

1382.

1383.

1384.

1385.

1386.

1387.

1388.

1389.

1390.

1391.

1392.

1393.

1394.

1395.

1396.

1397.

1398.

1399.

1400.

1401.

1402.

1403.

1404.

1405.

1406.

1407.

1408.

1409.

1410.

1411.

1412.

1413.

1414.

1415.

1416.

1417.

1418.

1419.

1420.

1421.

1422.

1423.

1424.

1425.

1426.

1427.

1428.

1429.

1430.

1431.

1432.

1433.

1434.

1435.

1436.

1437.

1438.

1439.

1440.

1441.

1442.

1443.

1444.

1445.

1446.

1447.

1448.

1449.

1450.

1451.

1452.

1453.

1454.

1455.

1456.

1457.

1458.

1459.

1460.

1461.

1462.

1463.

1464.

1465.

1466.

1467.

1468.

1469.

1470.

1471.

1472.

1473.

1474.

1475.

1476.

1477.

1478.

1479.

1480.

1481.

1482.

1483.

1484.

1485.

1486.

1487.

1488.

1489.

1490.

1491.

1492.

1493



Philanthropie et fiscalité

Philanthropy and taxation: legal and economic analysis of the efficiency of the existing legal framework and legislative proposals

Prof. Henry Peter et Prof. Giedre Lideikyte-Huber,
avec l'appui de Prof. Marta Pittavino

Lancé en 2019 avec le soutien du Fonds national suisse (FNS), ce projet novateur a pour objectif d'explorer l'impact des incitations fiscales sur la philanthropie. Il s'est penché sur la raison d'être de ces incitations et sur les mécanismes susceptibles de promouvoir les initiatives caritatives, tant en Suisse qu'à l'échelle mondiale. Dans ce cadre, différentes recherches ont été menées, notamment à propos de la possibilité de prévoir les déductions effectuées par les donateurs à Genève.

Cette recherche est la première analyse complète de ce type ; elle s'appuie sur des séries chronologiques de données concernant les contribuables genevois entre 2001 et 2011. Cette période a été choisie car elle a coïncidé avec une réforme légale qui a augmenté les plafonds des déductions fiscales concédées aux donations, offrant ainsi une occasion unique d'examiner l'évolution des tendances. En utilisant des modèles de prévision avancés, l'équipe a identifié la méthode la plus fiable pour prédire le comportement futur en matière de dons. Leurs conclusions estiment que les dons caritatifs à Genève pourraient varier de 79 à 114 millions de francs suisses entre 2012 et 2022. Le projet de recherche a pris fin en 2023, avec la remise du rapport final au FNS.

Au printemps 2024, Dre Marta Pittavino a été nommée Professeure Assistante de statistiques en voie de titularisation à la Venice School of Management (VSM) de l'Université Ca' Foscari de Venise (UNIVE). De plus, elle a été nommée Academic fellow du GCP.



Philanthropie et entrepreneuriat social

Prof. Giulia Neri-Castracane

La Professeure Neri-Castracane continue de se consacrer aux questions liées aux entreprises sociales et durables. Le 8 novembre 2024, elle a présenté le projet de statut juridique élaboré par le groupe d'experts juridiques de l'Alliance pour les entreprises durables, qu'elle co-dirige, lors d'une conférence au *Max Planck Institute for Comparative and International Private Law*, à Hambourg en Allemagne.

Ce projet a été salué comme source d'inspiration dans un rapport du Prof. Holger Fleischer pour la Société allemande des juristes et présenté aux conseillers juridiques de la Commission européenne. Une contribution sur ce sujet est attendue en 2025 dans un numéro spécial de la *European Company and Financial Law Review (ECFR)*.



Pourquoi donne-t-on ?

Ce projet vise à étudier le rôle des émotions dans le comportement philanthropique et dépasse à ce sujet les limites des recherches antérieures. Les recherches menées jusqu'à présent sur le rôle des émotions dans la philanthropie se sont en effet principalement concentrées sur les dons destinés à aider les personnes dans le besoin, ce qui a amené les chercheurs et les chercheuses à se concentrer sur des émotions telles que la compassion, la pitié ou l'empathie; or il y a plus.

Beyond Charity: the varieties of value-driven emotions in philanthropic behaviour

Prof. David Sander et Prof. Florian Cova

L'objectif de ce projet est d'étudier un éventail plus large de comportements philanthropiques (p. ex., les dons pour la science, l'art, la culture et l'environnement) que ce qui est généralement fait dans la littérature actuelle, ainsi qu'un éventail plus large d'émotions,

en particulier les émotions positives (p. ex., l'admiration, l'émotion, l'élévation et la gratitude), afin d'identifier comment différentes émotions peuvent entraîner différents types de comportements philanthropiques.

En 2023, l'équipe a publié une série d'articles dans lesquels trois grandes familles d'émotions positives ont été identifiées : les émotions liées au plaisir, celles liées aux relations sociales et celles liées à la connaissance ou à la curiosité. L'on a ensuite observé que, si les émotions hédoniques peuvent parfois récompenser les comportements philanthropiques, ce sont les émotions sociales qui les motivent, ce qui suggère une dissociation entre les fonctions de motivation et de récompense des émotions positives dans le comportement philanthropique. En 2024, l'équipe a étudié les jugements moraux des gens sur notre devoir de sacrifier nos ressources (y compris financières) pour aider les personnes dans le besoin et la mesure dans laquelle ces jugements sont favorisés par des processus cognitifs ou émotionnels. Contrairement aux idées courantes sur le jugement moral, l'équipe a constaté que les personnes qui s'appuient davantage sur le raisonnement étaient moins susceptibles d'accepter l'idée que nous avons le devoir de sacrifier nos ressources pour les autres, tandis que les personnes qui s'appuient davantage sur les intuitions et les émotions étaient plus susceptibles d'accepter cette idée. Dans un article paru dans *Cognitive Science*, Manon Gouiran et Florian Cova montrent que cela est dû au fait que les personnes qui se fient davantage au raisonnement et moins à l'intuition ont tendance à être plus indulgentes sur le plan moral, ce qui souligne l'importance des émotions pour l'engagement.

Parallèlement, l'équipe a également étudié dans quelle mesure le sentiment d'avoir un impact positif sur les autres contribue au sentiment que la vie d'une personne a un sens, ce qui pourrait constituer une motivation supplémentaire pour un comportement philanthropique.

Emotion, bienveillance et philanthropie

Prof. Julien Deonna et Romolo Borra (candoc)

Le Fonds national suisse (FNS) a accepté de financer le projet du Professeur Julien Deonna intitulé «Défense de la bienveillance affective» qui se déroulera de mars 2025 à mars 2029.

Les organisations philanthropiques et caritatives comptent sur les penchants bienveillants des gens. L'une des questions empiriques à cet égard est de savoir pourquoi les gens donnent et quel rôle jouent les émotions dans les dons bienveillants. Une autre série de questions est normative et porte sur le rôle que les émotions devraient jouer dans la bienveillance, le cas échéant. Tout en suivant l'évolution des questions empiriques, ce projet se concentre sur la deuxième série de questions normatives.

L'objectif du projet est d'examiner de nouvelles questions normatives relatives au rôle des émotions en matière de bienveillance, ainsi qu'à leur rôle dans le domaine plus restreint de la philanthropie organisée. L'hypothèse est que lorsque nous saisissons le rôle non négligeable que jouent les émotions et le moi émotionnel dans notre compréhension de l'agencement évaluatif de nos environnements sociaux, en particulier en ce qui concerne les autres agents à la recherche de leur propre bonheur, le cynisme et le scepticisme à la mode vis-à-vis du rôle des émotions dans les attitudes et les actions altruistes cessent d'être convaincants.

Le premier objectif du projet est de montrer qu'une attention particulière à la nature de l'émotion permet de démontrer que la perspective cynique sur les raisons pour lesquelles les gens donnent – c'est-à-dire que le seul objectif des gens lorsqu'ils donnent est l'auto-gratification – est injustifiée. Le second objectif du projet est de démontrer que la partialité qui caractérise le type de créatures affectives que nous sommes ne doit pas être niée lorsque l'on considère le rôle de la bienveillance dans les dons philanthropiques ainsi que le rôle de la philanthropie en général dans une démocratie saine. En bref, le scepticisme à l'égard des émotions n'est pas justifié.

Ce projet philosophique se situe à l'intersection de la philosophie de l'esprit, de l'éthique et de la philosophie de la philanthropie. Il est hébergé par le Centre en philanthropie bien sûr, mais aussi par le Département de philosophie et le Centre Interfacultaire en Sciences Affectives de l'Université de Genève.



Gouvernance des fondations

La qualité de la gouvernance est un enjeu crucial pour répondre aux défis sociétaux actuels.

Numérisation et gouvernance dans les fondations d'utilité publique

Dre Aline Kratz-Ulmer

La numérisation engendre de nouveaux champs d'action en matière de gouvernance, par exemple en relation avec l'exploitation et la protection des données, les algorithmes et l'intelligence artificielle. Les outils digitaux peuvent aussi soutenir les fondations dans leur gestion interne. Ces notions et champs d'action joueront un rôle de plus en plus important pour les fondations et le développement de leurs projets.

L'étude vise à établir un état des lieux en 2024 et 2025 du statut de la digitalisation des fondations en Suisse. Pour cela, le niveau de numérisation des autorités de surveillance des fondations de Suisse doit être analysé, car elles sont un partenaire essentiel des fondations d'utilité publique et leur propre numérisation a un impact sur le secteur. Dans un premier temps, la présente recherche a pour but d'évaluer via un questionnaire adressé aux autorités de surveillance le statut de la digitalisation des fondations en Suisse. Les résultats de l'évaluation de ce questionnaire sont prévus pour le printemps.

Dans un deuxième temps, il est prévu d'analyser la mobilisation des outils digitaux au sein des fondations.

Les fondations actionnaires en Suisse

Delphine Bottge et Prof. Giulia Neri-Castracane

Après la parution de son ouvrage en 2022 intitulé « Les fondations actionnaires en Suisse – ces fondations qui détiennent des entreprises », Delphine Bottge, Academic fellow du GCP, poursuit ses interventions et publications sur ce thème en Suisse et en Europe. Elle est également membre du Comité consultatif du projet « Enterprise Foundations in

Europe » mené au sein de l’Institut de droit européen ELI, une organisation à but non lucratif qui vise à améliorer la qualité du droit européen.

Ce projet développe une définition juridique des fondations entreprise (dont font partie les fondations actionnaires) afin de clarifier ce concept. Grâce à une analyse comparative (*bottom-up*), le projet identifie les principales sources de variation dans le droit national de ces fondations (y compris le droit des équivalents fonctionnels tels que les trusts et les sociétés) et explique les implications juridiques et économiques de ces choix. Les législateurs nationaux et européens disposeront ainsi d’un menu d’options éclairé sur la question. Enfin, sur la base du droit existant en matière de fondation entreprise, le projet présentera en 2025 un modèle de loi sur ces fondations et les principaux obstacles juridiques qui empêchent actuellement les règles relatives aux fondations entreprise d’être mises en œuvre par un plus grand nombre de pays européens. Ce modèle de loi répondra aux besoins du plus grand nombre possible de pays européens.

Delphine Bottge et la Professeure Neri-Castracane ont publié un article sur le régime des fondations actionnaires, avec un focus particulier sur le modèle de la double fondation en Suisse. Cet article est paru dans le numéro 3/2024 de la Revue Suisse de Droit des Affaires et du Marché Financier.

Nouveautés en droit des fondations et associations

Prof. Giulia Neri-Castracane et Vincent Pfammatter

La Professeure Giulia Neri-Castracane et Vincent Pfammatter s’attachent à suivre les nouveautés en droit des fondations et associations. Ils ont co-rédigé un article annuel consacré aux évolutions récentes en droit des fondations et associations. L’édition couvrant 2023 et le début de 2024 est parue dans le numéro 5/2024 de la Revue Suisse de Droit des Affaires et du Marché Financier. Ce projet se poursuit avec des publications prévues chaque année, accompagnées de *Philanthropy Lunches*. Ces événements sont organisés avec le Centre d’Accueil de la Genève Internationale (CAGI) et la Maison Internationale des Associations (MIA) (voir p. 43).

Le secteur philanthropique à Genève – État des lieux et recommandations pour l’État de Genève

Prof. Henry Peter, Mara De Monte et Aline Freiburghaus

Genève revêt une importance significative dans le domaine de la philanthropie, et ce aussi bien sur le plan national qu’international. Il est généralement admis que cela découle de sa culture et de la tradition suisse qui se caractérise par sa neutralité, sa stabilité et sa crédibilité, ainsi que par un héritage de terre d’accueil. Ces valeurs sous-tendent ce qui est parfois appelé l’Esprit de Genève; elles ont attiré dans le canton un grand nombre d’organisations non gouvernementales (ONG) et d’acteurs philanthropiques, qui vivent en symbiose avec un grand nombre d’expertes et d’experts et d’institutions clés qui font de Genève un écosystème unique.

Malgré ce contexte favorable, il n’est pas rare d’entendre qu’il est imparfait, et qu’il présente donc un potentiel d’amélioration. Sensible à ces remarques et conscient de l’importance du secteur philanthropique, l’Office cantonal de l’économie et de l’innovation (OCEI) de l’Etat de Genève a mandaté en 2024 le GCP afin de réaliser une étude. Le but de celle-ci est de dresser un état des lieux du secteur de la philanthropie dans le canton et de formuler des recommandations en vue de son développement. Le GCP a recueilli des données quantitatives et qualitatives, avec près de 90 entretiens, et il a bénéficié d’un accès privilégié aux différentes autorités cantonales. L’étude sera publiée en 2025.

«La philanthropie, profondément enracinée dans la riche tradition genevoise d’engagement et d’humanisme, est un pilier essentiel du dynamisme économique et social de Genève. En mandatant le GCP pour réaliser une étude approfondie de ce secteur stratégique, l’État de Genève a réaffirmé son engagement envers les fondations et leur contribution essentielle. Le Département de l’économie et de l’emploi, et pour lui l’OCEI, s’efforce de renforcer cet écosystème unique en optimisant les conditions-cadre pour maximiser ses atouts et relever ses défis. Ensemble, nous œuvrons à créer un environnement propice à l’innovation et à un impact durable, où la philanthropie demeure un moteur clé de transformation et de progrès pour notre canton.»

Alexandre Epalle, Directeur général de l’Office cantonal de l’économie et de l’innovation (OCEI)



Philanthropie et intelligence artificielle

Prof. Giuseppe Ugazio, Chaire en Philanthropie Comportementale et Finance, Faculté d'économie et management (GSEM)

Ce projet étudie la relation entre l'intelligence artificielle (IA) et la philanthropie sous deux angles. D'une part, il explore la manière dont les organisations philanthropiques peuvent jouer un rôle crucial afin d'assurer que la révolution de l'intelligence artificielle soit menée de façon éthique et inclusive (EIAI) à partir de leur position privilégiée d'acteurs indépendants à l'intersection de l'industrie, du gouvernement et du monde universitaire. Il aborde d'autre part la manière dont le secteur philanthropique peut tirer parti de l'IA pour améliorer la gouvernance et le développement organisationnel, la prise de décision fondée sur les données et l'élaboration de stratégies d'évaluation de l'impact.

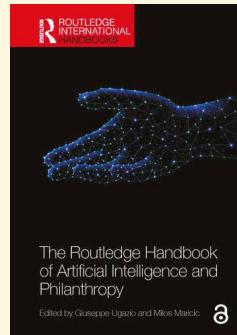
À ce jour, les connaissances universitaires sur ce double débat sont rares. Le présent projet vise à combler cette lacune en réunissant des expertes et des experts dans les domaines de la science des données, de la philanthropie et de l'éthique afin de produire de solides contributions théoriques et pratiques. Ces idées fourniront un point de référence bien équilibré et guideront les organisations philanthropiques dans l'adoption et la mise en œuvre de l'IA, tout en les encourageant à contribuer activement à la promotion des pratiques EIAI.

Cette initiative est le fruit d'un effort conjoint entre la Chaire en Philanthropie Comportementale et Finance et le Centre en philanthropie de l'Université de Genève, soutenue par les subventions de la Fondation Botnar et d'un autre partenaire stratégique du GCP.

The Routledge Handbook of Artificial Intelligence and Philanthropy

Routledge – Editeurs : Giuseppe Ugazio and Milos Maricic

Préface : From AI-empowered philanthropy to philanthropy-driven AI,
Luciano Floridi, Founding Director of the Digital Ethics Center and Professor in the Practice in the Cognitive Science Program, Yale University



Un des résultats marquant du projet de recherche est la publication en novembre 2024 d'un ouvrage sur l'intelligence artificielle et la philanthropie. L'ouvrage sert de catalyseur au dialogue entre deux écosystèmes qui ont beaucoup à gagner d'une collaboration : l'intelligence artificielle et la philanthropie. En tant que projet multidisciplinaire, le manuel compte 33 contributions, réunissant d'éminentes et d'éminents universitaires, des spécialistes de l'IA et des professionnelles et professionnels de la philanthropie.

Les auteurs et autrices de ce manuel explorent les différentes facettes de la dynamique IA-philanthropie, en évaluant de manière critique les obstacles à l'adoption et à l'intégration de l'IA dans la philanthropie, en cartographiant l'application de l'IA dans le secteur philanthropique et en évaluant la manière dont la philanthropie peut et doit promouvoir une IA éthique, inclusive et responsable. En outre, ils identifient le paysage des stratégies de risque, en tenant compte de leurs limites et de leur atténuation potentielle.

Ces perspectives théoriques sont complétées par plusieurs études de cas offrant une perspective pragmatique sur les synergies IA-philanthropie réussies et efficaces. La valeur de ces études de cas réside également dans leur diversité géographique. Plus précisément, elles mettent en évidence les différences et les similitudes qui caractérisent la préparation, l'adoption et les applications de l'IA par les philanthropies d'un pays à l'autre. Par conséquent, ce manuel constitue une référence académique précieuse qui enrichit l'intersection de l'IA et de la philanthropie, en unissant les pers-

pectives des chercheurs et chercheuses ainsi que des praticiennes et praticiens.

En raison de sa nature multidisciplinaire, ce manuel constitue la ressource jusqu'ici la plus complète sur le sujet, accessible à un large public – y compris le corps universitaire, les praticiennes et praticiens ainsi que les autorités de régulation. Il répond aux besoins de celles et ceux qui cherchent à s'orienter dans les domaines de l'IA et de la philanthropie, qui évoluent rapidement et prennent de plus en plus d'importance.

Publication en novembre 2024, disponible en *open access*.



Articles inclus dans l'ouvrage :

PART I – AI applications in the philanthropic sector

The relationship between AI and philanthropy: From historical roots to modern convergence, Camilla Della Giovampaola and Maria Cristiana Tudor

Measuring meaningful change: AI enhanced impact measurement in philanthropy, Simone Bartalucci, Antonia Muhr, Sina Sauer and Volker Then

PHIL4DEV: A text based machine learning model to compare philanthropic funding across the world, Nelson Amaya, Harry de los Rios and Madeleine Lessard

Fast tracking the use of AI in everyday philanthropy, Stefan Schöbi

Applying diverse AI tools to transform philanthropic operations: Insights from the for profit sector, Prity Khastgir and Shweta Shalini

The use of AI and technology by civil society organizations and its international implications, Anita Budziszewska and Oto Potluka

The impact of artificial intelligence and information technology on philanthropic organizations: Case studies of non profit and cultural associations, Luca Barzanti, Lia Benvenuti and Enrico Gaudenzi

On the impact of AI-powered, gaming-based virtual worlds on philanthropy, Marc Schipper, Manouchehr Shamsrizi and Adalbert Pakura

Toward a framework for Responsible AI in storytelling for nonprofit fundraising, Marta Herrero and Shauna Concannon

PART II – Philanthropies' regional AI adoption, readiness, and applications

Artificial intelligence, machine learning, and data science philanthropy: Case studies of a purposive classification of philanthropic missions, Patricia Snell Herzog

Data science and AI among philanthropic foundations in Europe, Sevda Kilicalp, Jack O'Neill and Daniel Spiers

Digitalization of Swiss non profit foundations: The potential role of AI from a cross sectoral perspective, Aline Kratz-Ulmer and Hubert Halopé

Technological readiness of Asia's social sector for the adoption and use of artificial intelligence, Kithmina V. Hewage

Digital philanthropy in China: How internet fundraising platforms and artificial intelligence are transforming non profit governance, Bertram Lang

A case study on AI usage for collecting philanthropy data in the Western Balkans, Nikola Milinković and Marko Galjak

Optimizing philanthropic investment with AI: A case study of the Altruist League, Milos Maricic

The Spandows: Pioneering AI in family philanthropy and sustainable business, Małgorzata Smulowitz and Peter Vogel

Digital stunt philanthropy: Mechanisms, impact, and ethics of using social media influencing for the greater good, Monica Lea and Lucia Gomez

PART III – Philanthropy for AI development and regulation

Navigating risk complexity associated with data philanthropy for AI, Rahul Jha

From margin to mainstream: Moving philanthropy to reshape our AI enabled future, Yolanda Botti Lodovico and Vilas Dhar

Altruistic collective intelligence for the betterment of artificial intelligence, Thomas Maillart, Lucia Gomez, Mohanty Sharada, Dipam Chakraborty and Sneha Nanavati

Hand out or help out: A resource-based view of AI in philanthropy,
Joe Wheeler

Philanthropy's urgent opportunity to create the Interim International AI Institution (IIAI), David Evan Harris and Anamitra Deb

On foundations and foundation models: What lessons can AI and philanthropy learn from one another? Diana Acosta Navas

The AI extreme risk mitigation philanthropic sector: A philanthropic ecosystem at the forefront of AI, Siméon Campos and Daniel S. Schiff

PART IV – Ethics, AI, and philanthropy

How can philanthropy promote ethical, inclusive, and responsible AI development? Lessons from impactIA Foundation, Laura Tocmacov

Guided choices: The ethics of using algorithmic systems to shape philanthropic decision-making, Rhodri Davies

Shaping the ethical and inclusive AI revolution: Five roles for philanthropies, Ulla Jasper, Siddhartha Jha and Stefan Germann

Getting to heaven: What teaching AI teaches us about ourselves, Elizabeth A.M. Searing and Donald R. Searing

Why philanthropy should embrace the ideological struggle shaping artificial general intelligence: A preliminary theological-political analysis, Ezekiel K. Takam

AI disruptions in philanthropy: A multi-scale model of ethical vigilance, Charles Sellen and Joost Mönks

AI and philanthropy: How can they elevate each other? Ravit Dotan

Closing reflections and future directions, Camilla Della Giovampaola, Lucia Gomez, Hubert Halopé, Maria Cristiana Tudor and Giuseppe Ugazio



Investissement à impact

Prof. Giulia Neri-Castracane et Prof. Giuseppe Ugazio

Les professeurs Giulia Neri-Castracane et Giuseppe Ugazio ont obtenu un financement auprès du Fonds national suisse (FNS) pour un projet de recherche de quatre ans visant à identifier les obstacles juridiques et comportementaux au développement de l'investissement à impact (*impact investing*) en Suisse. Lancé en septembre 2024, ce projet mobilise une équipe composée de Jeyamathy Wickramasingam, Maria-Cristiana Tudor et Jeremy Clauss. L'équipe élabore actuellement un questionnaire destiné à divers acteurs, notamment les entités philanthropiques, les marchés financiers, les autorités publiques et les caisses de pension.

L'objectif est d'analyser les disparités dans la définition et les pratiques des investissements à impact, ainsi que de comprendre les motivations et les freins à une adoption plus large. La diffusion du questionnaire est prévue pour le premier semestre 2025, et les premiers résultats seront partagés au cours de la même année.

« Le potentiel de l'investissement à impact dans la réalisation de l'Agenda 2030 en fait un sujet d'intérêt majeur pour les acteurs des marchés financiers, du troisième secteur et pour la Confédération. Avec ce projet, les Professeurs Neri-Castracane et Ugazio ont réussi à faire converger les intérêts de trois centres de recherche de l'Université : le Centre de droit bancaire et financier de la Faculté de droit (CDBF), le Geneva Finance Research Institute (GFRI) de la GSEM, et le GCP, en adoptant une approche résolument multidisciplinaire. Ils ont également réuni des acteurs de ces centres ainsi que d'autres spécialistes, y compris de l'administration fédérale, au sein d'un comité consultatif qui les accompagne par ses conseils et son soutien, et dont j'ai le plaisir de faire partie. Comme doyen de la Faculté de droit, je me réjouis également de la reconnaissance que représente le financement du Fonds national suisse (FNS), témoignant de l'excellence de la recherche au sein de notre faculté. »

Prof. Luc Thévenoz, Doyen, Faculté de droit, Université de Genève

Deux chercheurs et une chercheuse ont soutenu avec succès leur thèse de doctorat à la Faculté de droit de l'UNIGE en relation avec les sujets de recherche du GCP

Dr. Umberto Milano | Thèse intitulée : « *Benefit Corporations: International Perspectives and Implications under Swiss Law* », dirigée par Prof. Henry Peter.

Les *benefit corporations* sont de plus en plus reconnues au niveau international comme un modèle d'entreprises responsables. Dans le cadre d'une comparaison internationale, cette thèse de doctorat commence par analyser la création du modèle aux États-Unis et son développement ultérieur en Europe continentale. Elle examine ensuite sa possible mise en œuvre en Suisse sur le modèle des exigences de B Lab pour obtenir la certification « B Corp » et les implications qui en découlent, pour conclure avec certaines recommandations sur les amendements législatifs possibles pour améliorer le modèle. Dr. Milano est spécialisé en droit des affaires, sa pratique se concentre principalement sur le *venture capital* et l'impact des considérations ESG sur l'entrepreneuriat.

Dr. Guillaume Jacquemet | Thèse intitulée : « *Sustainable Corporate Governance : Réflexions sur les fondements économiques et juridiques d'une gouvernance d'entreprise durable* », dirigée par Prof. Henry Peter.

Cette thèse explore les fondements économiques et juridiques du modèle de gouvernance traditionnel, en analyse les limites face aux défis contemporains, et mobilise la force constructive du droit des sociétés pour poser les bases d'un nouveau modèle de gouvernance d'entreprise durable. En faisant de la responsabilité sociale de l'entreprise un vecteur d'intégration des préoccupations et intérêts des différentes parties prenantes dans la stratégie et l'organisation de l'entreprise, ce modèle vise à concilier performance économique et responsabilité sociétale. Ce travail de réflexion fondamentale apporte une contribution inspirante à la recherche en gouvernance d'entreprise.

Dre Haoua Savadogo | Thèse intitulée: « La responsabilité de l'entreprise transnationale en droit international: de la soft law à la hard law », dirigée par Prof. Laurence Boisson de Chazournes et ayant bénéficié du soutien de la Fondation Barbour.

Cette thèse analyse la tendance visant à la responsabilisation des entreprises transnationales, née au sein des Nations Unies il y a cinq décennies. L'autrice analyse la mutation qui s'opère dans la réglementation internationale de la conduite de l'entreprise. Initialement fondé sur des normes de la *soft law* qui encouragent l'autorégulation, le régime de responsabilisation de l'entreprise transnationale est caractérisé aujourd'hui par le besoin croissant d'obligations juridiquement contraignantes par la possibilité d'attraire ces entités devant les juridictions nationales et internationales.

Toute l'équipe du GCP leur souhaite beaucoup de succès et le meilleur pour les défis à venir dans la suite de leur parcours professionnel.

Perspective 2025

Au moment d'endosser la fonction de Directeur du Centre en philanthropie de l'Université de Genève, je tiens à saluer l'œuvre réalisée par le Professeur Henry Peter qui a, avec le soutien du Rectorat, créé et porté ce Centre jusqu'au niveau de reconnaissance et de crédibilité dont il jouit aujourd'hui. Son mentorat, son expertise professionnelle hors du commun et sa générosité sans limites ont été essentielles pour assurer une transition qui s'est déroulée dans des conditions idéales et pour cela, je tiens à le remercier.

Créé en 2017, le GCP a su créer, sous son impulsion, une communauté tournée vers la promotion d'un altruisme véritable, d'une contribution à la valeur publique et à l'intérêt général. Sans renier son ancrage dans sa discipline, le droit, le Prof. Peter a su assurer un dialogue interdisciplinaire avec l'ensemble des Facultés de l'UNIGE et une approche unique du phénomène si complexe de la philanthropie. Son ouverture à la Cité dans la diversité de ses composantes l'a conduit à identifier des priorités claires, après avoir mené à bien de nombreux et passionnants chantiers (sur la philanthropie et la taxation, sur l'entrepreneuriat social dont il est un des meilleurs spécialistes internationaux). Parmi les enjeux qui lui tiennent à cœur et dont je ferai mes priorités : la transition écologique et la sauvegarde de ce qui nous est commun, qui constitue l'écrin indispensable mais fragile des droits et de la valeur publique, la démocratie.

D'où que nos regards se tournent au gré de l'actualité, la sauvegarde de l'environnement démocratique de nos sociétés s'impose comme une préoccupation majeure et urgente. Le secteur de la philanthropie se mobilise activement pour construire – ou restaurer – les conditions d'une vitalité démocratique en réponse à la polarisation et aux populismes qui remettent en cause les droits et la possibilité même d'un espace civique ouvert et pluraliste, d'un dialogue entre les membres de la société orienté vers la production du commun, de par le monde. Action volontaire tournée vers la valeur publique, la philanthropie ne peut rester étrangère à ces questionnements et enjeux.

Dans ce contexte, le GCP s'intéressera, en profondeur, au cours des prochaines années à la question des relations entre philanthropie et démocratie. Il le fera avec le souci d'articuler la réflexion théorique sur ce qu'est et peut être la démocratie au XXI^e siècle, des études de cas détaillées et la mobilisation de l'expertise des professionnels et acteurs du secteur dans des projets de recherche d'excellence, tournés vers la synergie de toutes ses parties prenantes du secteur impliquées sur cette question cruciale qui conditionne le vivre-ensemble.

Le Centre abordera la question en cherchant à saisir l'ancrage de la philanthropie dans la société à l'échelle locale de la ville de Genève, mais aussi à l'échelle nationale de la Suisse en lien avec les organisations faitières du secteur avec lesquelles les relations se renforcent, ce dont il y a matière à se réjouir, et européenne. Ce faisant, le Centre apportera un enrichissement et un déplacement décisif par rapport aux principales thèses en vigueur sur ce sujet des relations entre la philanthropie et la démocratie, thèses conçues dans, par et pour le contexte étasunien. Suite au livre séminal de Rob Reich (*Just Giving: Why Philanthropy is Failing Democracy and How it Can Do Better Princeton, Princeton University Press, 2018*), la relation entre le pouvoir philanthropique et la démocratie a été posée et elle mérite de l'être, mais en respectant l'histoire et les particularités des sociétés européennes, suisses et genevoises.

C'est la raison pour laquelle le Centre entend développer des investigations qui relient à l'échelle du continent (comment la philanthropie contribue à la transition juste à l'échelle européenne? Projet conduit par Dre Anne Monier, spécialiste de la philanthropie climatique, nouvellement recrutée au GCP) et à l'échelle locale (le GCP soutient et contribue au projet « Nouvelles solidarités alimentaires » coordonné par Dre Lucia Bordone de la Haute école de travail social (HETS), projet ancré dans le tissu associatif de Genève et dans la mise en œuvre du droit à l'alimentation voté par le canton).

Au cœur de la vie démocratique et de ses mutations et dérives actuelles se trouve la question des médias. La crise de la démocratie

est en partie liée à celle des médias. Lorsqu'ils rompent avec un idéal de neutralité, d'objectivité et de diffusion d'une information fiable et vérifiée, ceux-ci contribuent à une déstabilisation de la démocratie, qui repose sur l'opinion publique et donc, *in fine*, sur la qualité et l'indépendance de l'information disponible. Or, les médias font face à une crise de financement, tant les sources publiques et commerciales se raréfient au point de se tarir, mettant à l'épreuve la viabilité de ces modèles. Dans ce contexte, l'intervention du secteur philanthropique, à travers des financements, mais aussi des structures et organisations dédiées, peut contribuer à soutenir les médias indépendants, susceptibles de contribuer à la vitalité et à la pérennité des systèmes démocratiques.

Le premier engagement du Centre se fera sur cette question cruciale des médias. Genève est un laboratoire à l'échelle mondiale de la contribution philanthropique au soutien aux médias, avec l'exemple du journal *Le Temps* et la création de la fondation Aventinus. Cependant, la question intéresse au-delà des frontières du canton, avec le *Media Forward Fund* en Suisse alémanique, et nationales : pensons au *Scott Trust* et à son soutien au *Guardian* ou à l'action du *Media Development Investment Fund* à l'échelle internationale.

Ces expériences, leur nécessité, leur diversité et leur implication jusque dans le détail de l'offre médiatique d'aujourd'hui et surtout de demain, en lien avec le développement des pratiques numériques, invite à mettre à l'épreuve de l'enjeu majeur du soutien aux médias la question de la potentielle contribution de la philanthropie au commun. Prenant acte de ces constats et d'un enjeu de clarification des critères d'intervention légitime de la philanthropie dans les médias, le GCP a décidé de porter en son sein le développement de l'Initiative Média et Philanthropie (IMP). Officiellement lancée lors d'une conférence publique en mars 2025, cette initiative bénéficiera de l'impulsion d'une personnalité dotée d'une expérience exceptionnelle. Elle sera en effet placée sous la direction de Gilles Marchand, ancien directeur de la SSR et conjugera

recherche universitaire de pointe et expertise professionnelle du plus haut niveau pour faire de l'IMP et du GCP une plateforme internationale incontournable pour l'élaboration d'une troisième voie de financement des médias, indispensable pour la pérennité de nos sociétés démocratiques.

Prof. Nicolas Duvoux

Directeur designé du
Centre en philanthropie
(à partir du 01.01.2025)

Save the date

**Conférence publique :
«Philanthropie : quels
financements alternatifs
pour les médias ?»**

12 mars 2025

**Campus Biotech
Genève**

Autres publications

En 2024, 43 articles, ouvrages et rapports ont été publiés par ou sous l'impulsion du GCP, dont ceux qui figurent dans l'ouvrage déjà mentionné plus haut, intitulé "The Routledge Handbook of Artificial Intelligence and Philanthropy". Ils sont consultables en ligne, en open access ou sur le site Internet du Centre.



Intellectually Rigorous but Morally Tolerant: Exploring Moral Leniency as a Mediator Between Cognitive Style and “Utilitarian” Judgment,

Manon D. Gouiran, Florian Cova, Willey Online Library, décembre 2024

Structuration juridique de la philanthropie, Mise en perspective des limites du droit privé et du droit fiscal,

Giulia Neri-Castracane & Sara Andrade, Jusletter, octobre 2024

Empresas B y Sociedades BIC. Perspectiva comparada de las empresas con propósito,

Carlos Vargas Vasserot, Jaime Alcalde Silva & William H. Clark Jr., Tirant lo Blanch, juillet 2024. Préface écrite par Henry Peter

Encourager le don – Opportunité d'un registre des personnes morales exonérées d'impôts pour but d'utilité publique à Genève,

Zachary Pico, Expert Focus, juin 2024, p. 312 ss

Swiss foundations and associations law – 203/2024 Legal Update,

Giulia Neri-Castracane & Vincent Pfammatter, SZW / RSDA, mai 2024

The double holding foundation model – Empowering sustainable stewardship in business,

Giulia Neri-Castracane & Delphine Bottge, SZW / RSDA, mars 2024

Honesty is predicted by moral values and economic incentives but is unaffected by acute stress,

Nina M. Sooter, Rajna Gibson Brandon, Giuseppe Ugazio, Journal of Behavioral and Experimental Finance, mars 2024

From diversity to pluralism: is everyone included? Laetitia Gill & Maja Spanu, The Journal of Philanthropy and Marketing, février 2024.
This article is part of the Dialogue special issue for the 2023 ERNOP Conference, Safe Space for Philanthropy: Diversity and Inclusion.

Leveraging AI to Map SDG Coverage and Uncover Partnerships in Swiss Philanthropy, Maria Cristiana Tudor, Lucia Gomez, Camilla Della Giovampaola, Hubert Halopé, and Giuseppe Ugazio. In: Walker, T., Wendt, S., Goubran, S., Schwartz, T. (eds) Artificial Intelligence for Sustainability. Palgrave Macmillan, Cham, pp 175-206, janvier 2024

Benefit Corporations: International Perspectives and Implications under Swiss Law, Umberto Milano, Schulthess Verlag, 2024



2. Enseignements

Cours semestriels



10
cours
semestriels

4 = **> 185**
facultés étudiant-es
(auditeurs et
auditrices libres
inclus-es)

Entreprises Sociales

Faculté de droit, Prof. Giulia Neri-Castracane – 3^{ème} édition

Le cours présente les formes juridiques de droit suisse à disposition de qui veut créer une entreprise sociale, couvrant un large spectre d'entreprises. Le cours est l'occasion d'approfondir la société coopérative, dans une optique de transformation en entreprise sociale. La situation légale à l'étranger est aussi abordée et le statut de B Corp disponible en Suisse est présenté et expliqué.

Entreprises, capitalisme et objectifs de développement durable

Faculté de droit, Prof. Giulia Neri-Castracane – 2^{ème} édition

Depuis moins d'une décennie, les entreprises sont devenues des acteurs essentiels dans la poursuite des Objectifs de Développement Durable (ODD). Leur rôle et la perception que nous avons des entreprises évoluent en conséquence rapidement. Ce cours adresse ces défis pour les entreprises dans une perspective juridique. Les devoirs et obligations des organes d'une société dans la perspective de l'intégration des facteurs

ESG sont étudiés, en commençant par ceux des actionnaires et investisseurs, puis ceux du conseil d'administration et de la direction ainsi que ceux de l'organe de révision. Le rôle des consommateurs est aussi discuté.

NOUVEAU – Fondations, associations et sociétés coopératives

Faculté de droit, Prof. Giulia Neri-Castracane

Club de sport, caisse de pension, service culturel et artisanal, cercle de famille, service éducatif, aide médico-sociale, entraide humanitaire, agriculture, commerce alimentaire ou encore banque: tous les secteurs de la société recourent à la forme juridique de la fondation, de l'association ou de la société coopérative. Ces formes juridiques contribuent à la prospérité et à l'attractivité de la Suisse. Tout citoyen est amené à interagir un jour avec l'une ou plusieurs de ces formes juridiques. Discrètes, ces formes juridiques sont orientées vers l'avenir et répondent assez bien aux besoins actuels et futurs de la société, notamment par la combinaison d'une activité économique (ou entrepreneuriale) avec une mission sociale ou un concept d'entraide. Ce cours permet de découvrir les types de fondations (ordinaires, de famille et de prévoyance), ainsi que le droit des associations et de la société coopérative. L'acquisition des connaissances théoriques se fait par le biais de cas pratiques.

Innovation and Philanthropy

*Faculté d'économie et management (GSEM), Prof. Giuseppe Ugazio
et Dr. Thomas Maillart – 3^{ème} édition*

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiantes et étudiants de découvrir de nouvelles façons de combiner leurs connaissances en écogestion avec des idées issues de l'innovation numérique, des sciences comportementales et des neurosciences, afin de concevoir des approches et des solutions concrètes à des défis sociaux.

L'éthique de la philanthropie

Faculté des lettres, Prof. Julien Deonna – 6^{ème} édition

Lors de ce cours-séminaire, quelques débats actuels en éthique du don sont abordés, parmi lesquels: qu'est-ce qu'un don ? Les économistes tendent à croire que les dons ne sont rien d'autre que des formes d'échanges. Ont-ils raison ? A première vue, le don a un lien étroit avec l'altruisme. Mais qu'est-ce que l'altruisme et existe-t-il vraiment ? Les dons relèvent-ils de la charité ou de la justice ? Si presque tout le monde s'accorde à dire qu'il est bon de donner à des causes caritatives ou organisations philanthropiques, certains pensent que donner est au bon vouloir de chacun, alors que d'autres insistent pour dire qu'il s'agit d'une obligation morale, peut-être un devoir de justice?

La philanthropie et ses principaux enjeux juridiques

Faculté de droit, Prof. Giulia Neri-Castracane – 6^{ème} édition

Ce cours a pour objectif d'aborder les principales questions juridiques relatives à l'activité philanthropique, avec un focus sur les fondations, forme juridique souvent préférée pour les actions en lien avec la philanthropie. Il s'agit de comprendre les particularités de cette forme juridique, mais aussi sa gouvernance, ses avantages et inconvénients.

La philanthropie culturelle et le droit

Faculté de droit, Dre Anne Laure Bandle – 5^{ème} édition

Ce cours, conçu selon une approche interdisciplinaire, propose aux étudiantes et étudiants d'explorer le rôle et le potentiel de la philanthropie dans le soutien aux arts et à la culture, en abordant les aspects juridiques, éthiques et commerciaux les plus significatifs.

Cours soutenu en 2024 par la Fondation Fauvette.

Normative political theory

Faculté des sciences de la société – Prof. Emanuela Ceva – 3^{ème} édition

Le cours offre aux étudiantes et étudiants les outils théoriques et pratiques pour comprendre ce que signifie l'analyse et l'évaluation des institutions publiques d'un point de vue normatif. À cette fin, il adopte la perspective de l'éthique publique pour discuter de certaines questions centrales dans le débat politique contemporain telles que l'intégrité et la responsabilité institutionnelles, la corruption politique et la dénonciation, ainsi que la réglementation de la philanthropie.

Public Ethics of Philanthropy

Faculté des sciences de la société – Dr. Michele Bocchiola, Prof. Emanuela Ceva et Matthieu Debief – 2^{ème} édition

Ce cours vise à offrir les outils conceptuels et normatifs pour explorer la justification de la philanthropie dans la perspective de l'éthique publique de la théorie politique. A la fin du cours, les étudiantes et étudiants ont développé une boîte à outils théorique à appliquer à l'analyse et à l'évaluation des différentes façons dont la philanthropie peut bénéficier au public, ainsi qu'aux défis éthiques que le recours à la philanthropie peut poser dans un régime politique donné.

The Many Faces of Philanthropy

Faculté d'économie et management (GSEM), Prof. Giuseppe Ugazio – 5^{ème} édition

Ce cours offre une introduction multidisciplinaire à la philanthropie traditionnelle en évoquant les opportunités et les défis spécifiques à chaque domaine. Il inclut également les traditions philanthropiques globales, notamment celles de l'Asie (p.ex. la Chine et l'Inde), du Moyen-Orient et de l'Arabie (p.ex. les Emirats Arabes Unis), de l'Amérique Latine (p.ex. le Brésil et le Mexique) et de l'Afrique (p.ex. l'Afrique du Sud).

La plupart des cours proposés à l'initiative du GCP sont ouverts aux auditeurs et auditrices libres.

Formation continue

Académie Européenne de Philanthropie Stratégique

Du 16 au 18 avril 2024, Les Pensières, Fondation Mérieux, Annecy (France)

Fort du succès de la première édition de l'Académie Européenne de Philanthropie Stratégique, la deuxième édition s'est tenue du mardi 16 au jeudi 18 avril 2024 au Centre des Pensières, près d'Annecy (France). Conçu pour les dirigeantes et dirigeants des grandes fondations européennes donatrices, cet événement est le fruit d'un partenariat entre la Fondation de France et le Centre en philanthropie.

L'ambition de cette deuxième édition a été de créer un environnement unique permettant d'échanger entre pairs autour du thème « Quel est le rôle de la philanthropie dans nos sociétés ? » Grâce à une approche interdisciplinaire incluant des universitaires, des praticiennes et praticiens du secteur philanthropique, il s'est fixé pour objectif de construire une communauté engagée et de favoriser le dialogue et le partage d'expériences afin d'identifier, ensemble, de nouvelles opportunités en faveur du bien commun.

NOUVEAU – Master of Advanced Studies (MAS) in Philanthropy

De septembre 2024 à juin 2025

En septembre 2024, l'Université de Genève a enrichi son offre de formation continue avec le lancement du Master of Advanced Studies (MAS) in Philanthropy, un programme transdisciplinaire qui s'étend de septembre 2024 à juin 2025 et qui complète le diplôme d'études avancées (DAS) offert jusqu'ici.



Ce Master inclut plusieurs innovations dont le développement du Certificat (CAS), Frontiers in Philanthropy, axé sur les approches novatrices, ainsi que la création d'un module entièrement en ligne sur la philanthropie collaborative et inclusive. Ce module, conçu en partenariat avec Porticus, est court, flexible et permet d'obtenir une micro-certification.

La promotion 2024-2025 rassemble 18 participantes et participants venant de pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie, les Émirats Arabes Unis et la Suisse, témoignant de sa portée internationale, et qui occupent des postes dans la banque, les *family offices*, les fondations, les organisations internationales et les ONG.

Cette formation, reconnue et certifiante, renforce les compétences des professionnelles et professionnels du secteur et répond à une demande croissante pour des programmes de pointe. Ce programme, enseigné en anglais, se distingue par son impact : un tiers des alumni du DAS obtient un changement de poste dans l'année suivant l'obtention du diplôme.

Le programme soutient le Cercle de la Philanthropie, association des diplômés qui favorise les échanges et la collaboration entre professionnels engagés.

Co-direction : Danièle Castle, Laetitia Gill, Prof. Giuseppe Ugazio.

Programme transdisciplinaire du Centre pour la Formation Continue et à Distance (CFCD) de l'UNIGE, en collaboration avec Genevensis, la Faculté d'économie et management (GSEM), le Geneva Finance Research Institute (GFRI) et le Centre en philanthropie (GCP).

La deuxième édition du MAS sera lancée en septembre 2025.

Inscriptions en continu pour le module sur la philanthropie collaborative et inclusive.

« Je suis arrivée dans le secteur de la philanthropie tout à fait par hasard. Le DAS (Diplôme d'études avancées) a été essentiel pour me donner les clés nécessaires afin de naviguer dans cet univers très particulier, qui se professionnalise de plus en plus. Plus encore, la valeur du programme réside dans la diversité des profils et des points de vue des différents intervenants, ainsi que des étudiants eux-mêmes. Ce que j'apprécie le plus, c'est le recul que cet enseignement nous apporte sur notre propre pratique. En continuant le programme MAS en philanthropie, je souhaite poursuivre une réflexion critique sur le rôle que la philanthropie peut/doit jouer pour changer la société de manière durable et équitable. »

Flore Sinturel, étudiante.





3.

A la rencontre des actrices et acteurs de la philanthropie



Conférence Internationale Artificial Intelligence and Philanthropy

14 mars 2024

La conférence internationale, qui s'est tenue à Genève a rassemblé d'éminentes personnalités de l'IA, de l'éthique et de la philanthropie pour discuter en profondeur de l'interaction de l'IA et de la philanthropie. Grâce à une série de panels et d'ateliers interactifs, la conférence a mis en lumière les multiples facettes de cette double relation. Nous présentons ci-après une vue d'ensemble des principaux enseignements tirés de cette conférence.



L'intelligence artificielle en faveur de la philanthropie

La conférence a exploré plusieurs applications de l'IA ayant un impact sur la société civile, notamment des outils de cartographie pilotés par l'IA pour lutter contre les atteintes à l'environnement, l'IA dans les interventions sanitaires pour les zones reculées, et l'apprentissage automatique pour améliorer la prise de décision philanthropique. Toutefois, les intervenantes et intervenants ont souligné les défis importants qui accompagnent l'intégration de l'IA dans la philanthropie, tels que les préjugés, la transparence et la responsabilité, ainsi que les risques de cybersécurité. Les violations de données, en particulier, sont une externalité négative de la numérisation et l'atténuation de ces menaces peut être lourde – voire impossible – pour les petites organisations qui manquent de ressources.

Des questions ont également été soulevées quant à savoir si les avantages de l'IA pour le secteur privé, tels que l'efficacité et la réduction des coûts, s'appliquent à la philanthropie, soulignant que ces résultats exigent plus qu'une simple adoption – ils nécessitent une restructuration organisationnelle et un changement de culture. Les organisations philanthropiques doivent non seulement intégrer les outils de l'IA, mais aussi repenser les modèles d'entreprise pour en tirer pleinement parti. Les panélistes ont souligné que l'IA dans la philanthropie doit s'aligner sur des valeurs telles que l'équité, la transparence et l'impact social positif,

ce qui la distingue de l'utilisation de l'IA par les entreprises à but lucratif.

Les discussions soulignent que les organisations philanthropiques sont confrontées à une tension unique avec l'IA, car son adoption devrait donner la priorité au bien public plutôt qu'à l'efficacité, en abordant des risques tels que les violations de la vie privée et les préjugés.

La philanthropie en faveur de l'intelligence artificielle

La conférence a attiré l'attention sur le rôle essentiel des organisations philanthropiques dans l'élaboration d'un paysage de l'IA éthique et inclusif, un sujet qui a été peu étudié jusqu'ici. Situées entre les secteurs privé et public, les organisations philanthropiques peuvent plaider en faveur de cadres d'IA qui respectent la confiance, l'identité et la justice sociale.

L'impact de l'IA n'est pas seulement lié à l'intelligence, mais aussi à sa capacité à prendre des décisions, ce qui a des implications éthiques pour les communautés et l'environnement. Les organisations philanthropiques ont donc une occasion unique de défendre des cadres réglementaires qui protègent les droits de l'homme, promeuvent l'équité et préviennent les dommages systémiques. Plus précisément, les organisations philanthropiques peuvent soutenir la recherche, s'engager auprès des décideurs politiques et favoriser le dialogue sur la confiance et l'identité à l'ère numérique, en veillant à ce que l'IA serve le bien public. Les organisations philanthropiques peuvent et doivent également donner à la société civile les moyens de participer activement au développement, à la mise en œuvre et à la réglementation de l'IA. En outre, à mesure que l'IA remodèle le travail, la philanthropie pourrait devoir s'adapter pour soutenir les sociétés en transition vers de nouvelles réalités économiques dans un éventuel avenir post-travail.

La conférence a également été l'occasion de remettre le Prix Foundation Lombard Odier pour l'excellence académique en philanthropie et a ainsi récompensé les travaux académiques de Simone Bartalucci, Antonia Muhr, Sina Sauer et Prof. Volker Then, de la

Fondazione AIS, Bologne, Italie, pour leur article collectif intitulé « Measuring Meaningful Change: AI-Enhanced Impact Measurement in Philanthropy » ainsi que le travail de Bertram Lang, *Goethe Universität, Frankfurt am Main*, Allemagne, pour son article intitulé « Digital Philanthropy in China: How Internet Fundraising Platforms and Artificial Intelligence are transforming Non-Profit Governance ».

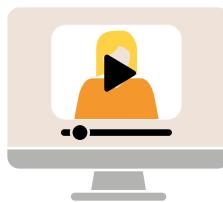
« L'intelligence artificielle (IA) et la philanthropie peuvent sembler être des compagnons étranges, mais ce manuel montre le lien pertinent et profond entre les deux domaines, fournissant un guide indispensable pour celles et ceux qui sont à l'avant-garde de cette intersection dynamique. La philanthropie renforcée par l'IA et l'IA guidée par la philanthropie offrent une possibilité extraordinaire de catalyser la collaboration intersectorielle, en réunissant le monde universitaire, l'industrie et la société civile afin de garantir que l'IA soit alignée sur les valeurs humaines, les besoins sociétaux et les impératifs environnementaux. Cette fonction de liaison est sans doute l'une des exigences les plus pressantes de notre époque, et la philanthropie est bien placée pour remplir ce rôle unique avec succès. En saisissant les opportunités de l'IA et en gérant ses défis, nous pouvons collectivement nous efforcer d'utiliser son potentiel de manière responsable, inclusive et durable, pour le plus grand bénéfice de la société et de l'environnement. »

Prof. Luciano Floridi, Founding Director of the Digital Ethics Center and Professor in the Practice in the Cognitive Science Program, Yale University

Le Centre organise des rencontres entre spécialistes de terrain et de la recherche en philanthropie au niveau local et international. Organisées en présentiel et en ligne, 777 personnes y ont participé.



Retrouvez les événements 2024



777
participant-es
à nos événements
en présentiel
et en ligne

2'685
personnes
ont visionné
nos événements

Philanthropy Lunches

« How can philanthropy influence international agenda? »

30.05.2024



Dre Anita Budziszewska, Dr. Ali Mohammadi, Prof. Luciano Segreto, Manuela Tortora et modéré par le Prof. Giuseppe Ugazio

Les défis mondiaux contemporains ont mis en évidence la nécessité d'intensifier l'interaction entre les acteurs de la communauté internationale. Le rôle des États en tant qu'acteurs principaux des relations internationales est parfois remis en question pour faciliter des partenariats mondiaux plus complets avec le secteur de la société civile.

Le secteur de la philanthropie apparaît de plus en plus comme un acteur important de cette alliance mondiale, souvent qualifiée d'« âge d'or de la philanthropie » (Jung et Harrow, 2015; Reich, 2018; Hay et Muller, 2014). Comme le souligne Youde (2019), les organisations philanthropiques ne remplacent toutefois pas les États, mais les complètent plutôt, en possédant leurs propres sphères d'influence. Pourtant, elles n'exercent pas seulement un pouvoir unique d'impact sur le système existant, mais contribuent également à le façonner et à le remodeler.

Ce *Philanthropy Lunch* s'est penché sur le rôle de ces partenariats, en discutant des opportunités et des défis. Il a exploré l'évolution potentielle de l'alliance mondiale entre les institutions internationales et le secteur de la société civile, en mettant l'accent sur les fondations philanthropiques.

« Legislative and Regulatory Changes for Swiss Foundations and Associations »

18.09.2024

Prof. Giulia Neri-Castracane et Vincent Pfammatter

En 2023 et début 2024, les associations et fondations suisses ont été confrontées à d'importants changements juridiques et réglementaires, notamment des réformes du droit des sociétés et des modifications du Code des obligations, du Code civil et d'autres lois connexes.

L'introduction de l'inscription obligatoire au registre du commerce et de nouvelles exigences en matière de transparence a incité de nombreuses associations à revoir et à mettre à jour leur statut. Les débats sur la rémunération des membres du conseil d'administration des entités exonérées d'impôt ont conduit à des pratiques différentes d'un canton à l'autre, soulignant le besoin d'harmonisation tout en respectant l'autonomie cantonale. Des autorités régionales comme celles de Zurich et de Vaud ont publié de nouvelles lignes directrices sur la rémunération, fournissant des cadres plus clairs pour les entités exonérées d'impôt. L'évolution de la jurisprudence a renforcé le rôle des autorités de surveillance, tandis que les arrêts de la Cour européenne ont eu un impact sur les droits des associations dans les litiges relatifs au climat. Pour l'avenir, l'accent est mis sur la professionnalisation du secteur à but non lucratif, avec des efforts législatifs continus pour équilibrer une gouvernance efficace et le respect de la réglementation. La Professeure Giulia Neri-Castracane et Vincent Pfammatter ont donné un aperçu complet des changements législatifs et réglementaires, ainsi que des développements clés de la jurisprudence de 2023 et du premier semestre 2024, qui ont eu un impact sur les associations et fondations suisses.

«Art Donations to Museums»

02.10.2024

*Dr. Peter Mosimann, Prof. Dr. Xavier Oberson, Adèle Aschehoug
et modéré par la Dre Anne Laure Bandle*

En collaboration avec la Fondation pour le droit de l'art.

Les donations d'œuvres d'art jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement des collections des musées. Ce panel a analysé le cadre juridique régissant les donations d'œuvres d'art, en explorant les subtilités des accords avec les donateurs et les obligations qu'ils imposent aux musées. Il a également examiné les implications fiscales pour les donateurs et les musées, en soulignant les avantages et les pièges potentiels associés aux dons d'œuvres d'art à des fins caritatives. Au-delà des aspects juridiques et financiers, le panel a mis en lumière les pratiques et les politiques employées par les musées pour accepter et intégrer les œuvres données dans leurs collections.

«Gestion d'actifs des fondations – Analyse et benchmarking»

28.11.2024

Marie Wyss, Cyril Berner, Brigitte Rorive, Nathalie Krieger et modéré par le Prof. Henry Peter

En collaboration avec SwissFoundations.

Depuis neuf ans, SwissFoundations publie un «Rapport Benchmark», réalisé en collaboration avec PPCmetrics, afin de contribuer à l'effort visant à établir de meilleures pratiques et promouvoir davantage de transparence dans la gestion de fortune des fondations, mais aussi de contribuer à la professionnalisation de la gestion de patrimoine dans le secteur.

Ce *Philanthropy Lunch* a été l'occasion de présenter les résultats de l'édition 2024, fraîchement parue, et de discuter avec les acteurs et actrices de la place philanthropique et financière l'évolution des approches en matière de gestion de fortune des organisations à but non lucratif.

Autres événements GCP

Conférence «**Legal Framework of Social Enterprises in Switzerland: Current Situation and Prospects**»

09.01.2024



*Prof. Giulia Neri-Castracane, Prof. Dana Brakman Reiser,
Prof. Sigrid Hemels, Jonathan Normand et modéré par le Prof. Henry Peter*

Le séminaire a présenté les cadres juridiques des entreprises sociales dans le monde, en soulignant les avantages et les inconvénients de ces structures spécifiques. Les questions fiscales liées à l'entrepreneuriat social ainsi que les idées qui pourraient être adaptées à la loi suisse ont été abordées. La situation en Suisse et le mouvement initié par l'*Alliance for Sustainable Enterprises* a ensuite été examiné. Le projet de statut juridique élaboré par le groupe d'experts juridiques de l'Alliance a également été présenté.

Conférence «**Démocratie, médias et lutte contre la polarisation : quel rôle pour la philanthropie?**», coorganisée avec la Chancellerie d'Etat, l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), le Centre Albert Hirschman sur la démocratie (IHEID) et SwissFoundations, dans le cadre de la Semaine de la Démocratie 2024.

08.10.2024

Delphine Bachmann, Prof. Pascal Sciarini, Dre Laura Bullon-Cassis, Micheline Louis-Courvoisier, Marc-Olivier Padis, Pascal Crittin et modéré par Esther Mamarbachi

La polarisation croissante des débats publics qui caractérise les démocraties contemporaines est un sujet à la fois politique et sociétal: elle reflète un changement profond dans les pratiques politiques et dans la représentation du lien social. En même temps, elle s'inscrit dans un contexte médiatique en pleine reconfiguration depuis l'avènement des réseaux sociaux et leur influence grandissante. Enfin, l'utilisation même du terme de polarisation est sujette à des interprétations variées et parfois controversées.

Dans ce contexte, comment aborder le rôle des acteurs publics, philanthropiques et médiatiques ? Lors de la table-ronde, les intervenantes et intervenants ont débattu des différentes manières dont l'enjeu de polarisation influence leur action et ont analysé quelles démarches concrètes ont pu être initiées dans des contextes de divisions de plus en plus marqués. La philanthropie a été examinée comme un levier essentiel pour favoriser le dialogue et le lien social, en soutenant des initiatives qui visent à réduire la polarisation et à promouvoir des valeurs de compréhension mutuelle et de coopération au sein de la société. Le rôle des médias a également été abordé, notamment sous l'angle de la promotion d'un journalisme responsable et de l'éducation du public à une consommation réfléchie de l'information.

La soirée thématique a eu pour objectif d'explorer comment la philanthropie peut contribuer à renforcer la démocratie et à atténuer la polarisation sociétale et politique. Elle a réuni des acteurs et actrices clés de la philanthropie, des chercheurs et chercheuses, des représentantes et représentants des médias et de la société civile pour discuter des stratégies et des actions concrètes que les fondations et les organisations philanthropiques peuvent mettre en place pour promouvoir un dialogue constructif et inclusif.

Autres interventions

Outre les événements organisés par le Centre, les membres de la direction, les forces vives académiques affiliées au GCP et les Academic fellows sont intervenu-es à l'occasion de 25 événements académiques et/ou grand public en Suisse et à l'étranger.



4. Le centre et son écosystème

Le comité stratégique

Le comité stratégique du GCP est présidé par Prof. Audrey Leuba, rectrice de l'Université de Genève.

En 2024, ses membres sont :

Pour l'Université de Genève :

Prof. Francesca Serra, **doyenne de la Faculté de lettres**;

Prof. François Dermange, **Faculté de théologie**;

Prof. Antoine Geissbuhler, **doyen de la Faculté de médecine**;

Prof. Rajna Gibson, **Faculté d'économie et management (GSEM)**;

Prof. Luc Thévenoz, **doyen de la Faculté de droit**;

Prof. Markus Menz, **doyen de la GSEM**;

Prof. David Sander, **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation / directeur du Centre Interfacultaire en Sciences Affectives (CISA)**;

Prof. Pascal Sciarini, **doyen de la Faculté des sciences de la société**.

Pour les partenaires stratégiques :

Philippe Cottier, Fondation Hélène et Victor Barbour;

Axelle Davezac, Fondation de France;

Andrew Holland, Stiftung Mercator Schweiz;

Karin Jestin, Edmond de Rothschild Family Philanthropy;

Dr. Maximilian Martin, Fondation Lombard Odier;

Marc Maugué, Fondation Hans Wilsdorf;

Brigitte Rorive, Fondation Leenaards;

Monika von Orelli, Fondation Perspectives de SwissLife.

Le comité scientifique

En 2024, ses membres sont :

Prof. James Andreoni, Professor of economics, University of California San Diego;

Prof. Max Bazerman, Professor of Business Administration, Harvard Business School;

Prof. René Bekkers, Director of the Center for Philanthropic Studies at the Vrije Universiteit (VU), Amsterdam;

Dre Beth Breeze, Social Policy, Sociology and Social Research, Director of the Centre for Philanthropy, University of Kent;

Prof. Nicolas Duvoux, Professeur de sociologie, Université Paris 8;

Prof. Sigrid Hemels, Professor of tax law, Erasmus University Rotterdam School of Law;

Prof. Dominique Jakob, Professeur ordinaire de droit privé, Université de Zurich;

Prof. Hao Liang, Associate Professor of Finance, Lee Kong Chian School of Business, Singapore Management University;

Prof. Anne-Claire Pache, Professeure en innovation sociale et titulaire de la chaire innovation sociale de l'ESSEC Business School, Paris;

Prof. Paul Slovic, Professor of Psychology, University of Oregon;

Prof. Richard Steinberg, Professor of Philanthropic Studies at the Lilly Family School of Philanthropy, Professor of Economics at IUPUI, Indiana.

L'équipe de direction



Prof. Henry Peter
Directeur
(jusqu'au 31.12.2024)



Prof. Nicolas Duvoux
Directeur
(à partir du 01.01.2025)



Mara De Monte
Directrice
exécutive



Margaux Casagrande
Assistante
administrative
et comptable



Anne Ritter
Chargée de
publications



Laetitia Gill
Executive Education
Associate

Les forces vives académiques

Plusieurs collègues rattachés aux différentes facultés travaillent en association avec le Centre. En 2024, 20 forces vives académiques de différentes facultés (droit, psychologie et sciences de l'éducation, lettres, GSEM, théologie, médecine, sciences de la société) et du Centre Interfacultaire des Sciences Affectives (CISA) ont collaboré avec le GCP sur des projets ayant trait à la philanthropie.



**Dre
Anne Laure Bandle**
Chargée de cours



**Prof.
Tony Berrada**



**Prof. Laurence
Boisson de Chazournes**,
en collaboration avec
Dre Haoua Savadogo
et **Dre Mara Tignino**



Prof. Emanuela Ceva,
en collaboration avec
Dr. Michele Bocchiola
et **Matthieu Debief**



**Prof.
Florian Cova**



**Prof.
Julien Deonna**



**Prof.
François Dermange**



**Prof.
Rajna Gibson**



**Prof. Giulia
Neri-Castracane**



**Prof.
David Sander**



Prof. Giuseppe Ugazio,
en collaboration avec **Camilla Della Giovampaola**,
Prof. Lucia Gomez, **Nina Sooter**, **Nisa Thomas**, **Maria Tudor** et toute l'équipe du *Behavioral Philanthropy Lab*

Les Academic fellows

Le Centre bénéficie de la collaboration d'Academic fellows engagés dans la pratique. Ces expertes et experts participent à la recherche ou à l'enseignement sous la responsabilité d'un-e professeur-e de l'UNIGE.



Dr. François Bonnici
Directeur de la
Fondation Schwab
pour l'entrepreneuriat
social, Genève



Delphine Bottge
Avocate, Genève



Philipp Fischer
Avocat, Genève



Dre Aline
Kratz-Ulmer
Avocate, Zurich



Vincent
Pfammatter
Avocat, Genève



Dr. Loïc Pfister
Avocat, Lausanne



Prof. Marta Pittavino
Professeure assistante de statistiques,
Venice School of Management (VSM)
de l'Université Ca' Foscari de Venise
(UNIVE)



Prof. Livia Ventura
Chargée de recherche principale au *Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL)* et
Professeure adjointe de *Private Comparative Law*, *Luiss Guido Carli University*, Rome

Les collaborations

Dans le cadre de la Master Class annuelle en philanthropie, le Centre est partenaire du CEPS et de Swiss Philanthropy Foundation.



Le Centre est partenaire académique de SwissFoundations et de Stiftung Schweiz, ainsi que partenaire de contenu de l'OECD Centre on Philanthropy.

A l'occasion de certains événements, le Centre collabore avec divers partenaires, entre autres: l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), le Centre Albert Hirschman au Geneva Graduate Institute (IHEID), le Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI), la Maison Internationale des Associations (MIA) et la Fondation pour le droit de l'art.

Pour la publication de certains ouvrages, le Centre travaille en collaboration avec la maison d'édition Slatkine, établie à Genève, ainsi qu'avec les maisons d'édition internationales Routledge et Springer.

Il est également membre de plusieurs réseaux et associations promouvant l'excellence dans la recherche philanthropique: ERNOP, WINGS, ARNOVA, ISTR, Philab.

Le GCP dans les médias

En tant que Centre de recherche et acteur clef du secteur philanthropique, le GCP est régulièrement consulté et cité par les médias. En 2024, le Centre a bénéficié d'une bonne visibilité avec 18 articles de presse, interviews TV ou radio en Suisse et à l'étranger, dont :



Filantropia, la stampa di qualità così contribuisce al bene pubblico,
Corriere del Ticino, 19.12.2024

Henry Peter devient le nouveau président de la Fondation Aventinus,
Le Temps, 10.12.2024

Quanto vale la filantropia? Focus Valori di Simona Manzione, 10.12.2024

Gilles Marchand au Centre en philanthropie, Le Courrier, 04.12.2024

Gilles Marchand rejoint le Centre en philanthropie de l'UNIGE,
Comingmag.ch, 04.12.2024

L'ancien patron de la SSR à la tête d'un projet d'aide aux médias,
20 minutes, 03.12.2024

Gilles Marchand rejoint le Centre de philanthropie d'UNIGE pour aider les médias, TdG, 03.12.2024

Gilles Marchand intègre le Centre en philanthropie de l'UNIGE,
RadioLac, 03.12.2024,

Gilles Marchand widmet sich Medien und Philanthropie, persoenlich.com,
03.12.2024,

Qui in Ticino siamo più filantropi, Il Giornale dell'arte Vedere In Cantone
Ticino, 11.2024

Breaking new ground together, The Philanthropist, 17.10.2024

La realtà virtuale in beneficenza – Due nuove idee irrompono nelle raccolte fondi «Con l'AI si trovano potenziali donatori», La Domenica,
06.10.2024

The complicated issue of tax incentives, Giedre Lideikyte Huber and Henry Peter, Special feature Alliance, 09.2024

Entreprises durables – Un statut à l'étude, RTS Un/ Le Journal 19h30, 15.08.2024

- **Le Parlement a commencé l'examen d'une motion pour un statut d'entreprise durable.** Décryptage avec Henry Peter, professeur de droit à l'UNIGE.

Tribunal: Is philanthropy political? Alliance Magazine, 04.06.2024

Democracy requires independent media. Philanthropy should help, Alliance Magazine, 21.05.2024

Alliance editors have asked: should a time-limited quota be introduced in relation to gender diversity on the boards of foundation? Alliance Magazine, 30.01.2024

Pour faciliter la vie des PME, créons un statut officiel d'entreprise durable!, Le Temps, 12.01.2024



Contact

Centre en Philanthropie

Uni Dufour

24, rue du Général-Dufour

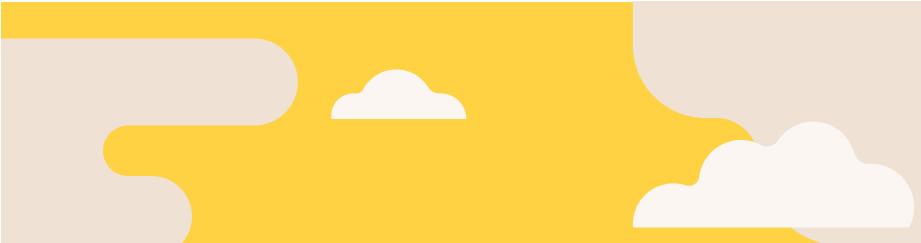
CH-1204 Genève

gphilanthropy@unige.ch

www.unige.ch/philanthropie

+ 41 22 379 76 18

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)



**Les partenaires
stratégiques du GCP**



**Edmond de Rothschild
Family Philanthropy**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
CENTRE EN PHILANTHROPIE